

Règlement du Jeu – Strava Challenge

Article 1 : Organisateur

Le Strava Challenge est organisé par Etixx Sports Nutrition, dont le siège social est à Gand, Belgique.

Article 2 : Période de compétition et participants

2.1 Version Strava Challenge

Le Strava Challenge se déroule du 1 février 2025 à 00h00 au 28 février 2025 à 23h59.

2.2 Le concours est ouvert aux personnes physiques de 12 ans ou plus. Sont exclus :

- Les employés et le personnel de l'organisateur ;
- Les employés et le personnel des entreprises affiliées à l'organisateur ;
- Les membres de la famille résidant à la même adresse que les personnes ci-dessus.

Article 3 : Participation et règles

3.1 La participation au Strava Challenge est gratuite et volontaire.

3.2 Les participants peuvent participer en s'inscrivant sur <https://fuelyourgoal.com/nl>

3.4 Les participants peuvent participer plusieurs fois pendant la période du concours. Les participations frauduleuses seront disqualifiées.

3.5 En participant, le participant donne son consentement pour que son nom soit utilisé à des fins promotionnelles par l'organisateur.

Article 4 : Prix

- 1er prix : Minibus VIP pour 7 personnes lors de Gent-Wevelgem (29/03)
- 2ème prix : Tenue de cyclisme Etixx d'une valeur de 165 €
- 3ème prix : Maillot signé d'Intermarché-Wanty
- Les participants hors du top 3 recevront un bon d'achat de 10 € pour des produits de nutrition sportive gratuits (avec un achat minimum de 40 €).

Article 5 : Distribution des prix

5.1 Seuls les participants ayant correctement participé pendant la période du concours seront éligibles pour les prix.

5.2 Les gagnants seront informés par e-mail. Les prix seront envoyés ou pourront être retirés d'un commun accord avec le gagnant.

5.3 Les prix ne peuvent pas être échangés contre de l'argent ou d'autres biens.

Article 6 : Droits de l'organisateur

6.1 L'organisateur se réserve le droit d'annuler, modifier ou interrompre le concours si nécessaire, sans que cela n'entraîne de compensation.

6.2 L'organisateur peut disqualifier les participants en cas de fraude ou de violation du règlement.

Article 7 : Protection des données

7.1 Les données personnelles sont traitées conformément à la législation sur la protection de la vie privée et à la politique de confidentialité d'Etixx Sports Nutrition disponible à <https://www.etixxsports.com/fr/privacy-statement>.

7.2 Les données seront utilisées uniquement pour le bon déroulement du concours et ne seront pas revendues à des tiers.

Article 8 : Droit applicable

Le présent règlement est régi par la législation belge. Les litiges seront soumis au tribunal compétent.